

Tous
engagés

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Inclus les intérêts des parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 1,25 % pour l'année 2019.

Excédents avant ristournes aux membres	19 297 000 \$
Virements réglementaires et autres	(6 111 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	(7 000) \$
Ristournes aux membres	(3 359 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(462 000) \$
Récupération d'impôts	893 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) (ristournes aux membres)	2 465 000 \$
Utilisation RRE (FADM)	462 000 \$
Alimentation RRE	(5 229 000) \$
Alimentation Réserve générale	(7 949 000) \$
Solde à répartir	0 \$

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2019

RISTOURNE
AUX MEMBRES²

3 358 713 \$

FONDS D'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU²

461 624 \$

² La ristourne aux membres après récupérations d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

		TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		
		PARTICULIERS	ENTREPRISES	
RISTOURNE VOLUMES	Comptes	434 952 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Épargne et placement	392 976 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Fonds	253 770 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Prêts et marges de crédit	1 065 237 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Assurances ³	479 411 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
RISTOURNE PRODUITS	Ristourne produits ³	732 367 \$	MONTANT DE 50 \$⁴	